



Le Serrissien

AVRIL 2016 - N° 92

BUDGET 2016 : UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SANS PRÉCÉDENT

Dossier

**LE BUDGET
2016**

Coup d'œil

**L'ENGAGEMENT CITOYEN
ET LA RÉUSSITE CÉLÈBRÉS**

Cadre de vie

**UNE ZONE BLEUE
POUR LE BOURG**

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016

Du 9 mai au 10 juin 2016

Quatre catégories vous sont proposées :

- Catégorie 1 : maisons avec jardin très visible de la rue ;
- Catégorie 2 : décors sur la voie publique (balcons, fenêtres, portes et murs fleuris) ;
- Catégorie 3 : immeubles collectifs ;
- Catégorie 4 : entreprises, usines, commerces, etc.

Formulaire d'inscription disponible sur le site de la ville
www.mairie-serris.net, rubrique téléchargements.

Vous pouvez aussi vous inscrire par courriel : l.papigny@mairie-serris.net
ou par téléphone au 01 60 43 52 12.



PAPIERS D'IDENTITÉ :

ANTICIPEZ POUR PASSER DE BONNES VACANCES !

Les vacances d'été sont encore loin, mais pour être sûr d'avoir vos papiers d'identité à temps, n'hésitez pas à venir dès maintenant établir votre carte d'identité ou à prendre rendez-vous pour obtenir votre passeport.

Pour partir en vacances à l'étranger, il vous faut être titulaire, selon les pays, soit d'une carte nationale d'identité, soit d'un passeport en cours de validité.

L'établissement de ces documents par la Préfecture ou la Sous-Préfecture demande un délai incompressible de 1 à 2 mois selon les périodes.

De plus, nous vous rappelons que l'établissement des passeports s'effectue à l'Hôtel de Ville, **uniquement sur rendez-vous**. Serris étant la seule commune du Val d'Europe à pouvoir réaliser les passeports, le nombre de demandes traitées par la commune est très important.

Pour être sûr d'obtenir votre passeport à temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent. Nous vous conseillons également, de venir faire contrôler votre dossier à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant votre rendez-vous pour être certain d'avoir toutes les pièces nécessaires lors de l'établissement de votre passeport.



LE SERVICE « URBANISME » VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Le service « Urbanisme » vous accueille désormais uniquement sur rendez-vous : par téléphone au 01 60 43 52 00
ou par mail : urbanisme@mairie-serris.net



Hôtel de ville

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Ancienne Mairie du Bourg

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Police Municipale : Tél. 01 60 43 27 15
Courriel : police.municipale@mairie-serris.net
Services Techniques : Tél. 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Courriel : contact@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Retrouvez Serris sur 

www.facebook.com/Ville.de.Serris

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. Photos : Service Communication, Thierry LABONNE et Pascal REIGNOUX.

Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 2^e trimestre 2016

Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



« 2016 est une année où de grands travaux seront réalisés à Serris. Une année où l'action municipale sera poursuivie avec la même volonté : que tous les Serrisiens ayant fait le choix d'y vivre soient confortés dans leur choix. »

Mes chers concitoyens,

Le vote du budget est un moment fort qui marque et définit la politique municipale pour l'année à venir. Instrument de l'action communale et catalyseur de l'aspiration des élus pour le territoire, je veux souligner sa philosophie profonde : il faut anticiper et investir, gérer et arbitrer ainsi que réaliser, consolider, bâtir et innover.

Malgré les nombreux projets engagés ainsi que les travaux réalisés (doublement des effectifs de la police municipale, une ville propre, le plan numérique dans les écoles, une politique culturelle et sportive dense, des équipements publics parfaitement entretenus, des animations populaires tout au long de l'année, un soutien accentué à nos aînés, une politique jeunesse ciblée, etc.), je me dois d'anticiper nos choix afin que ceux-ci ne reposent sur les épaules des générations futures.

Serris grandit. Sa croissance doit prendre appui sur une qualité de gestion sans faille. Une collectivité est toujours jugée à travers ses comptes. Bonne élève par temps calme, elle se doit d'être efficiente en temps de crise.

Face à la baisse historique des dotations de l'État à Serris, la majorité a engagé des réformes

structurelles pour maintenir Serris sur une trajectoire budgétaire viable avec un fort niveau d'investissement.

Face à la baisse inouïe des dotations de l'État et au contexte économique toujours aussi morose qui concernent toutes les collectivités, le défi de la municipalité est d'agir pour l'intérêt général au quotidien.

2015 a été l'année qui nous a permis de planifier l'ensemble de nos engagements électoraux sur l'ensemble du mandat que vous nous avez confié.

2016 est une année où de grands travaux seront réalisés à Serris. Une année où l'action municipale sera poursuivie avec la même volonté : que tous les Serrisiens ayant fait le choix d'y vivre soient confortés dans leur choix.

Le budget 2016 voté par la majorité municipale est un budget ambitieux que vous découvrirez dans les pages qui suivent. Il ne s'agit pas d'attendre comme certains sauraient le faire en prétendant qu'ils ne peuvent rien.

Des contraintes voudraient nous soumettre ; nous devons les dépasser. Lire ce budget, c'est comprendre notre ambition collective. Désormais, seuls les projets priment, seules les réalisations vont compter.

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice-Président
de Val d'Europe agglomération

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

- **Dimanche 7 février** : Journée de la BD à Serris
- **Mercredi 17 février** : Inauguration de « La Cachette Secrète »
- **Samedi 5 mars** : Projection en avant-première du film « Dieu Merci ! »
- **Samedi 12 mars** : 2^e Rencontre « Modes d'accueil Petite Enfance sur Serris »
- **Dimanche 20 mars** : Serris Running Challenge
- **Dimanche 20 mars** : Championnat Régional de Cheerleading et Cheerdancing
- **Vendredi 25 mars** : Cérémonie de la Citoyenneté et de remise des cartes électorales
- **Mardi 29 mars** : Réception des Délégués de classe et des mentions « Très bien » Brevet et Bac
- **Dimanche 27 mars** : Chasse aux œufs
- **Vendredi 1^{er} avril** : Vernissage des Journées Européennes des Métiers d'Art au Carré d'Art
- **Vendredi 1^{er} avril** : Inauguration du restaurant « Un Des Sens »
- **Vendredi 1^{er} avril** : Vernissage de l'exposition « Afrique Force et Beauté »
- **Samedi 2 avril** : 1^{er} diagnostic en marchant
- **Jeudi 7 avril** : Forum Emploi Formation
- **Jeudi 7 avril** : Inauguration du Diplôme et du George

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Lundi 8 février** : Conseil Municipal
- **Mardi 9 février** : Grand Prix de la Presse Municipale
- **Jeudi 11 février** : Comité Syndical
- **Vendredi 11 mars** : Réunion sur le Centenaire de 1918
- **Vendredi 18 mars** : Réunion avec Yves VARENNE (Inspection Académique) sur la carte scolaire
- **Mardi 22 mars** : Réunion sur la mise en zone bleue avec les commerçants du Bourg
- **Mardi 22 mars** : Réunion sur les Jardins Familiaux
- **Mercredi 23 mars** : Commission Développement Économique à l'AMIF
- **Jeudi 24 mars** : Conseil d'administration EPA
- **Lundi 4 avril** : Conseil Municipal
- **Mardi 5 avril** : Réunion avec l'EPA concernant la programmation logement dans le Bourg
- **Mardi 5 avril** : Réunion concernant le Conseil des Aînés
- **Mardi 5 avril** : Vote du Budget du CCAS
- **Mardi 5 avril** : Eiffage : acquisition local commercial
- **Jeudi 7 avril** : Accueil du Vice-Ministre coréen au lycée
- **Jeudi 7 avril** : Négociation financière pour l'éclairage public
- *Agenda non exhaustif.*

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES
Retour en images
sur la vie serrissienne

P. 7 DOSSIER
Le budget 2016

P. 11 CULTURE
Dieumerci ! à Serris

P. 12 CULTURE
7^e Journée de la BD à Serris

P. 13 CULTURE
Un savoir-faire unique
au Carré d'Art

P. 14 ASSOCIATIONS
Marchez avec les Randonnées
Serrissiennes

P. 15 À L'HONNEUR
Sportez-vous bien avec le
Serris Running Challenge

P. 16 À L'HONNEUR
2^e édition des rencontres
Modes d'accueil Petite
Enfance

Zoom sur la chasse aux œufs

P. 18 COUP D'ŒIL
L'engagement citoyen
et la réussite célébrés

P. 20 CADRE DE VIE
En coulisses avec
le service financier

P. 22 CADRE DE VIE
Nouvelle école,
nouveau périmètre scolaire
Les rues de la ZAC du Pré de
Claye ont leurs noms

P. 24 ÉCONOMIE
Ils ont choisi Serris
pour s'implanter
Réunion avec les commerçants
sur la zone bleue

P. 26 ÉCONOMIE
Une zone bleue dans le Bourg

P. 28 DÉMOCRATIE LOCALE
Le Diagnostic en marchant
Réunion de quartier,
et après ?

P. 30 DÉMOCRATIE LOCALE
Tribunes

P. 28 LES + ET LES NEWS
Les événements à venir



1



2



3



4



5



6



7

1 Nouveau succès pour la vente de gâteaux organisée par L'association « De la Terre à la Lune ». **2 3** Le 14 février, jour de la Saint Valentin, la Ville de Serris avait mis ses panneaux électroniques à disposition des amoureux. **4** Lors de la Leaders Cup, qui a regroupé les 8 meilleures équipes du basket français. Les joueurs de Nanterre et de Strasbourg, sont venus successivement au gymnase Olympe de Gougues pour leur dernier entraînement. **5** Les interligues de handball ont accueilli de très nombreux spectateurs aux gymnases Olympe de Gougues et Éric Tabarly mis à disposition du HBCVE par la Ville. **6** Le 19 février, suite de la formation des délégués de classe animée et organisée par le service « Jeunesse » de la Ville en partenariat avec le collège. **7** Le service « Vie Locale » a organisé 2 stages multi-activités à destination des 8-12 ans pendant les vacances de février.

SERRIS EN IMAGES



1 Dans le cadre de la concertation autour du Parc Urbain, des ateliers ont été organisés dans les écoles, le collège et le lycée de Serris autour de l'application « Imaginer son parc ». **2** Dimanche 20 mars, 1 200 personnes sont venues au gymnase Olympie de Gouges pour assister au championnat de France de Cheerleading et Cheerdance. **3** Jeudi 24 mars, dans le cadre de la journée de la Corée, les élèves de l'atelier coréen du lycée Émilie du Châtelet ont présenté un spectacle avant qu'un plat coréen ne soit proposé à la demi-pension. **4** L'exposition « Afrique : force et beauté » de Roland CHARBONNIER a été inaugurée le 1^{er} avril à l'Hôtel de Ville de Serris.

Concours photos: Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui aura lieu à chaque parution du « Serrisien » et sur notre page Facebook « Ville. de. Serris ». Vous voulez participer ? Envoyez-nous à l'adresse communication@mairie-serris.net votre photo en pièce jointe (1 seule photo par concours), accompagnée de vos nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que de l'endroit où la photo a été prise. La photo devra être en couleurs ou en noir et blanc, faire au minimum 1 Mo et avoir été prise à Serris. Plus d'informations sur le site internet www.mairie-serris.net, rubrique actualités/informations. **Date limite d'envoi de votre cliché : vendredi 27 mai 2016.**



Prix du jury : Laurent FOSCHIANI



Prix du public : Mickaël LABBE

Un programme d'investissements sans précédent

Le budget 2016 a été voté le lundi 4 avril. Ce ne sont pas seulement des chiffres, ce budget est avant tout le reflet des orientations politiques souhaitées par les élus avec comme ambition : faire de Serris une ville pour tous.



3 questions à Karine PAULUS, Conseillère municipale Déléguée au Budget et à la Gestion financière.

Quels sont les objectifs principaux de ce budget 2016 ?

Avec ce budget, la majorité municipale conjugue solidarité au présent et investissement d'avenir. C'est un budget volontariste, d'engagement et innovant pour agir et mieux agir, dans l'intérêt des Serrisiens autour de 3 axes stratégiques :

- Nécessité de réaliser des projets d'équipement au service de la population.
- Poursuivre les services offerts à la population, notamment en matière d'enfance et de jeunesse.
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'investissement par une meilleure gestion.

2016 sera une étape dans la mise en œuvre du programme ambitieux choisi par nos concitoyens en 2014.

Concernant le volet aménagement/logement, notre volonté est de poursuivre l'équilibre entre logement et emploi afin de maintenir un bon niveau de ressources financières. Enfin, nous veillerons à

conserver l'aspect résidentiel du Bourg et à défendre un rythme de développement maîtrisé, pour une répartition homogène du logement social.

Les réunions de quartiers seront maintenues pour continuer à conserver ce lien de proximité avec les Serrisiens afin de recueillir leurs avis sur des sujets tels que le stationnement, la propreté, la voirie, la sécurité ou le fleurissement dans leurs quartiers.

Quels sont les gros chantiers prévus pour 2016 ?

Nous avons constaté qu'il y a une nécessité de compléter les besoins en équipement pour la population, comme celui de réaliser une école de danse. Nous avons d'ores et déjà acquis le futur terrain qui l'accueillera.

Nous voulons acquérir un local commercial de 195 m², situé cours de l'Elbe et à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville, pour réaliser une salle associative ouverte à tous les Serrisiens.

Autre chantier attendu : celui des travaux de réfection de l'éclairage public. Cette opération qui concerne le Bourg comme le Centre Urbain est un vrai enjeu de sécurité publique. Après la réalisation du diagnostic sur nos 1500 points lumineux, le lancement aura lieu pour l'été 2016.

Si la sécurité publique demeure une des priorités du mandat, comme le recrutement de 6 policiers municipaux

supplémentaires, la Police Municipale a bénéficié d'un armement spécifique. En 2016, le programme de vidéoprotection sera finalisé avec l'installation d'une cinquantaine de caméras et d'un centre de supervision.

Quelle est l'évolution des taux de fiscalité cette année ?

Pour faire face au contexte économique contraint et pour financer le programme d'investissement ambitieux que nous voulons pour Serris, nous avons voté une augmentation des taux communaux de 5 % pour la taxe d'habitation et de 9 % pour la taxe foncière. Comme nous avons des bases d'imposition modérées, cela entraînera une augmentation mesurée des impôts. **Si la part communale de taxe d'habitation et de taxe foncière était de 100 € en 2015, elle sera de 103,40 € en 2016 pour la première et de 105,70 € pour la seconde.**

Les 750 000 € supplémentaires ainsi perçues, accompagnés de l'optimisation, de la rationalisation et de la modernisation des dépenses communales, nous permettront de continuer à agir au mieux pour les Serrisiens.

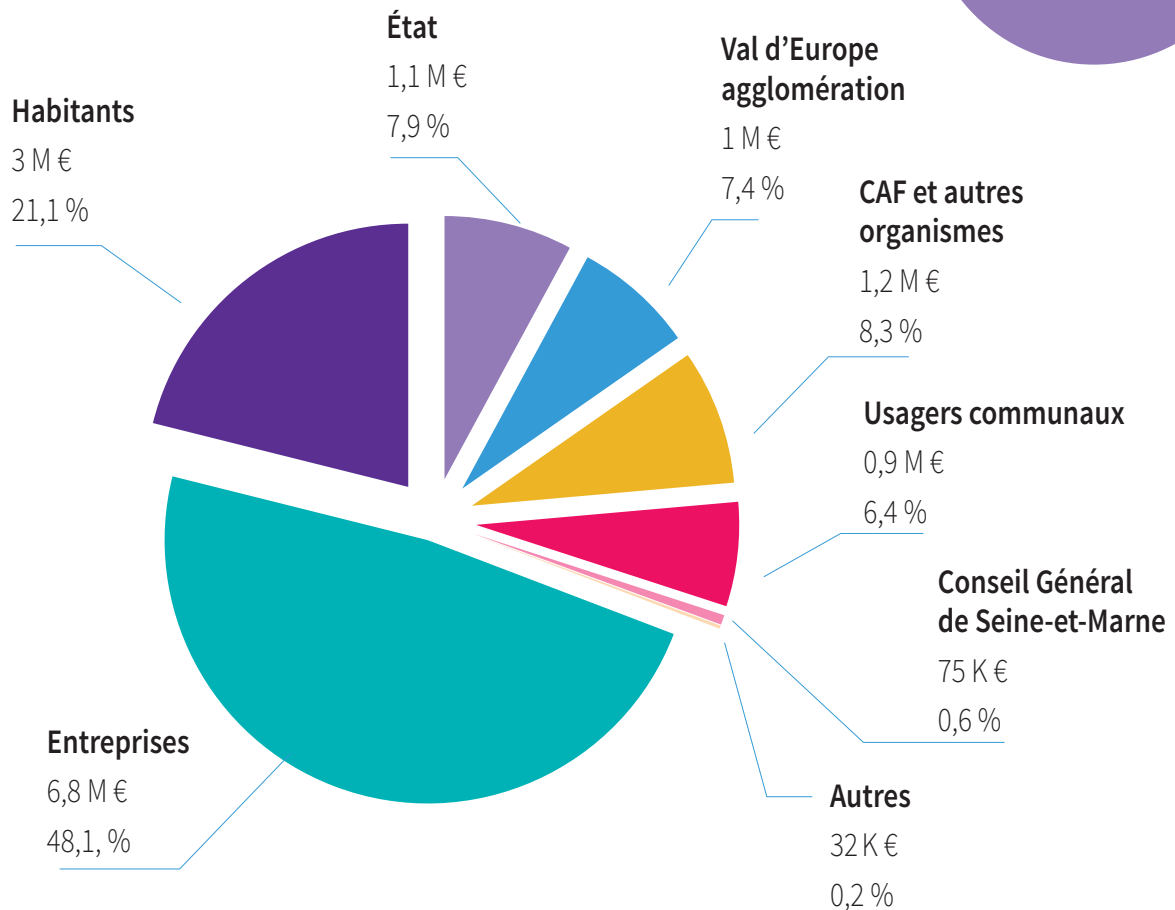
Nos perspectives financières nous permettent d'envisager pour les prochaines années une stabilité des taux communaux de la fiscalité locale.

D'où viennent les recettes de la Ville ?

Recettes de
fonctionnement

14

Millions d'euros



Une augmentation mesurée des impôts

	Taux 2015	Évolution Taux	Taux 2016
Taxe d'habitation	17,93 %	+ 5 %	18,83 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	37,72 %	+ 9 %	41,11 %

Les taxes sont calculées en multipliant les taux par des bases fiscales (qui sont modérées à Serris).

Les Chiffres :

+ 5,70 €*

C'est l'impact réel de la part communale de votre taxe foncière si celle-ci s'élevait à 100 € en 2015.

* Hors variation de la part départementale

+ 3,25 €*

C'est l'impact réel de la part communale de votre taxe d'habitation si celle-ci s'élevait à 100 € en 2015.

750 000 €

C'est le fruit de la hausse de la fiscalité pour 2016 qui permettra de financer certaines opérations nécessaires pour le quotidien des Serrisais.

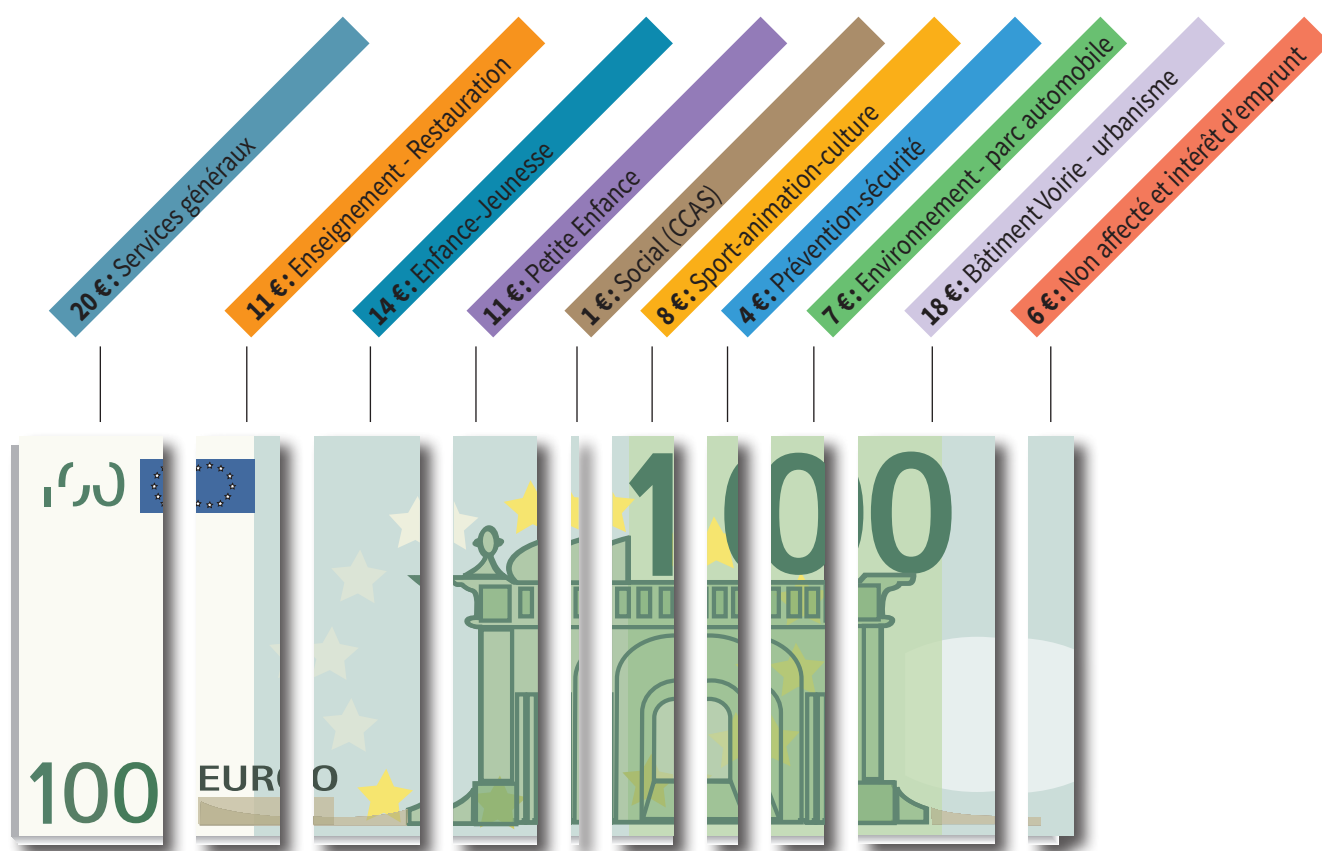
68 %

des recettes fiscales de Serris proviennent des entreprises contre 32 % pour les habitants.

Pour 100 € dépensés la Ville consacre

Dépenses de
fonctionnement

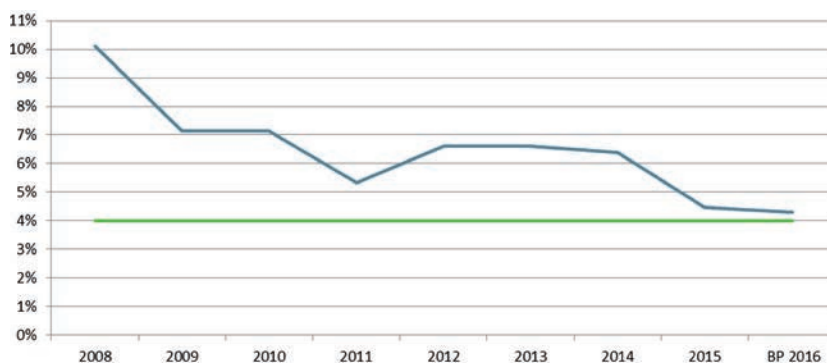
13,8
Millions d'euros



Une masse salariale maîtrisée

*Croissance annuelle
de la masse salariale
depuis 2008*

- Évolution « mécanique »
*prospectives prenant en compte
l'évolution de la carrière*
- Évolution annuelle constatée



5,7
Millions d'euros

Les principales opérations d'investissement pour 2016



Éclairage public :
1 500 000 €



Différents travaux : rénovation de voirie, mobilier de groupe scolaire, garde-corps du Ru des Gassets, etc. : 841 800 €



Vidéoprotection :
350 000 €



Construction d'un local
associatif : 440 000 €



Acquisition
d'une parcelle à côté de la Ferme
des Communes : 365 000 €



Lancement
équipement
intergénérationnel :
200 000 €



Aménagement
des locaux de la
Police Municipale :
100 000 €



Poursuite du
développement du plan
numérique : 150 000 €



Climatisation :
50 000 €



Signalétique
d'Intérêt Local : 70 000 €



Poursuite des
jardins familiaux : 200 000 €



DIEUMERCI! À Serris

Vous ne le saviez peut-être pas mais Serris est une terre de cinéma qui a accueilli le tournage de films tels que « La Grande boucle » avec Clovis CORNILLAC, « Dans la maison » de François OZON, « King Guillaume » avec Florence FORESTI et le dernier film de David MOREAU « Seuls ». Le 5 mars, c'est l'avant-première du film « Dieu merci ! » que Serris a accueillie.

C'est donc tout naturellement que le samedi 5 mars, la Ville de Serris organisait l'avant-première du film « DIEUMERCI ! » à la Ferme des Communes en présence de Lucien JEAN-BAPTISTE, réalisateur et acteur ainsi que Delphine THÉODORE qui faisait ses premiers pas au cinéma sous sa direction.

Accueillis par Philippe DESCROUET, Maire de Serris, plus de 250 Serrisais avaient répondu présents à cette soirée placée sous le signe de la convivialité et de la simplicité.

Durant 1 h 30, les spectateurs ont varié entre rires, silences et parfois émotions. Après les questions-réponses entre le public et les acteurs, Lucien et Delphine

se sont prêtés au jeu des photos et dédicaces. Une soirée rendue possible grâce à tout le savoir-faire de la société YMAGIS en charge de la projection mais aussi et surtout, grâce à l'aide technique d'une entreprise implantée à Serris, « Ciné privé » représentée par son dirigeant Reynald BEAUDELAIN. Une projection digne d'une grande salle

parisienne. Un partenariat gagnant qui n'a rien coûté à la Ville de Serris et qui a permis d'offrir cette soirée aux Serrisais.

Lucien JEAN-BAPTISTE, devant l'accueil réservé par le public de notre commune, a promis de revenir à Serris pour présenter son prochain film dont la sortie est prévue pour la fin d'année.



7^e Journée de la BD à Serris

Dimanche 7 février a eu lieu la 7^e édition de la « Journée de la BD » à Serris organisée en partenariat par la Ville de Serris et l'association « Des bulles dans la Marne ».

C'est à 10 heures que les élus de Serris, notamment Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Servais YAHOUDÉOU, Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à l'Animation de la Vie Locale et Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillère municipale déléguée à la Culture, accompagnés des membres de l'association « Des Bulles dans la Marne », des auteurs et de la librairie « Le livre d'Oz », ont donné le coup d'envoi de cette journée.

La bande dessinée, dans toute la richesse de sa diversité, c'est la parole libérée, c'est l'expression d'une révolte ou d'une différence. Du manga aux comics, des romans graphiques aux séries, la BD

ouvre de nombreux horizons à la croisée des genres et des cultures.

Dans une civilisation de l'image, la bande dessinée reste une clef inestimable pour déchiffrer le monde. Pour la jeunesse, la bande dessinée est ainsi un formidable vecteur d'émancipation et de découvertes.

La journée de la BD à Serris n'a pas échappé aux codes : l'hôtel de ville est devenu pour un jour un lieu de rencontre entre les auteurs et leur public. Vous avez encore été nombreux cette année à braver les files d'attente pour pouvoir repartir avec le précieux sésame : une dédicace de vos dessinateurs préférés !



Beaucoup de Serrisais ont répondu présent à ce rendez-vous incontournable des amateurs de BD



Un savoir-faire unique au Carré d'Art

Le vendredi 1^{er} avril, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée au Développement économique et à l'Emploi, se sont rendus au Carré d'Art pour le vernissage des Journées Européennes des Métiers d'Art.

Le Carré d'Art est une opération portée par CJL Immobilier, représentée par son Président, Jean-Louis CLOUD, figure familière de Serris, spécialisé dans la promotion immobilière et grand amateur d'art. Ce projet met à disposition une vingtaine d'ateliers et de logements meublés à destination des artisans au savoir-faire rare.

Les 1^{er}, 2 et 3 avril, le Carré d'Art a ouvert ses portes à l'occasion des 10^{es} Journées Européennes des Métiers d'Art, créées en France et organisées dans 19 pays européens.

Accompagné de nombreux élus (Denis GAYAUDON, Dominique BRUNEL, Loïc MINIER, Virginie HOARAU, Servais

YAHOUÉDÉOU, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Micheline BARO et Yasmina BOUMÉDINE), le Maire de Serris a pu découvrir des artisans œuvrant dans différentes disciplines (bijoutier/designer, tapissier d'ameublement, luthier, créateur draperie d'exception, photographe, doreuse à la feuille d'or, vitrailiste, etc.) mais qui partagent tous une technique particulière et une véritable passion pour leur métier.

Ce vernissage fut aussi l'occasion pour Jean-Louis CLOUD de signer une convention de partenariat avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat de Seine et Marne, représentée par Elisabeth DETRY en présence d'Arnaud

de BELENET, Président de Val d'Europe agglomération et de Yann DUBOSC, Secrétaire Général de la Chambre des Métiers et Président d'EPAMARNE.



Signature de convention entre le Carré d'Art et la Chambre des Métiers 77



Marchez avec les Randonnées Serrissiennes

Prenez un bol d'air frais au cours d'une randonnée conviviale avec l'association Les Randonnées serrissiennes. Rencontre avec Madame Isabelle Pouzoulet, présidente.

Comment est née l'association Les randonnées Serrissiennes ?

Notre association est née en 1998 de la volonté de quelques Serrisziens qui souhaitaient partager le loisir de marcher en campagne seine-et-marnaise. Elle accueille aujourd'hui environ 90 adhérents.

Quel type de randonnées peut-on pratiquer avec l'association ?

Les randonnées, proposées un dimanche par mois de septembre à juin, sont encadrées par des animateurs bénévoles du club. Pour chacune d'elles, deux options sont offertes : une dizaine de kilomètres sur une demi-journée (avec pique-nique avant la fin de la « petite boucle ») ou de 20 à 25 kilomètres sur la journée complète. Le rythme

de marche est adapté au parcours : il permet de discuter, de prendre des photos, d'apprécier un café et des gâteaux confectionnés par les marcheurs au cours d'une pause, etc. convivialité et solidarité garanties ! Nous proposons également au fil de la saison, deux week-ends randonnée et visites en régions, un week-end randonnée en région (nommé « week-end sportif »), deux journées de visites culturelles et plusieurs événements festifs.

À quel public s'adressent les randonnées ?

Tout nouvel adhérent souhaitant intégrer le groupe, désireux de pratiquer une activité sportive accessible et en bonne forme physique, pourra aisément évoluer selon son assiduité au fil des mois.

À quand la prochaine ?

La prochaine randonnée est prévue le dimanche 1^{er} mai 2016 autour de Mauperthuis, avec deux parcours possibles : 14 ou 24 km. Le lieu de rendez-vous est fixé devant le parking en face de la boulangerie Robac, avenue de Saria à Serris.

S'ajoutent à ces randonnées d'autres parcours en Province, proposés dans le cadre de deux week-ends culturels et d'un week-end sportif.

Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir le bonheur de marcher ; alors peut-être à bientôt sur nos chemins !

Les Randonnées Serrissiennes
Tél. : 01 60 43 23 69 / 06 67 23 19 78
Site : www.rando.serris.1cd2.com

Sportez-vous bien avec le Serris Running Challenge

Samedi 19 mars, le service « Vie Locale » de la Ville de Serris, sous l'impulsion d'Henri Perez, Conseiller municipal délégué au Sport, organisait le premier Serris Running Challenge : une initiation à la pratique du jogging pour amateurs.

50 personnes, dont Philippe DESCROUET, Maire de Serris, s'étaient donné rendez-vous à 10 h 30 au gymnase Éric Tabarly pour la première édition de ce nouvel événement. Après avoir reçu une casquette offerte par la Ville de Serris et le plan des parcours, les participants ont débuté par une séance d'échauffement menée par nos éducateurs sportifs avant de s'élancer, chacun à son rythme, autour du lac des Gassets pour une boucle d'1,6 km.

Les plus courageux ont ensuite enchaîné directement avec le second parcours de 3 km, le long de la coulée verte jusqu'à la piscine intercommunale, tandis que certains coureurs confirmés ont réalisé plusieurs boucles. L'intérêt du Serris Running Challenge était bien là : proposer une animation sportive à destination de tous les publics ; enfants, aînés, coureurs débutants ou confirmés. Tous les participants ont trouvé leur bonheur lors de cette manifestation qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Les coureurs confirmés ont découvert un nouveau parcours tandis que les débutants ont pu s'initier à la pratique du jogging.

À l'arrivée, après une séance d'étirements, les coureurs ont pu profiter du buffet sportif à base de jus de fruits et de barres de céréales. Une animation sportive intergénérationnelle et conviviale, symbole de la politique de la Ville afin de proposer à Serris le Sport pour tous !





2^e édition des rencontres Mode d'accueil Petite Enfance

À l'initiative de Virginie HOARAU, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et du Service « Petite enfance », la Ville de Serris organisait la 2^e édition de la Rencontre « Modes d'accueil Petite Enfance » en présence des responsables des modes d'accueil disponibles sur la commune à savoir le public, le privé, le collectif et le familial.

Accueillis par Philippe DESCROUET, Maire de Serris, les nombreux parents ont pu constater combien cette matinée a du sens en créant du lien entre les différents acteurs de l'accueil de la Petite Enfance de notre commune et participant ainsi au développement du partenariat initié par vos élus entre tous.

Le Maire a rappelé l'objectif de cette matinée : informer les familles et leur présenter les différents modes d'accueil de la Petite enfance sur Serris en amont de la séance d'attributions de places en crèche prévues le 11 avril 2016.

Organiser cette 2^e édition un samedi matin et 1 mois avant la séance d'attribution de places permet aux parents de réfléchir

aux différentes approches pour l'accueil de leur enfant.

Un merci particulier au Relais Parents Assistants Maternelles de Serris, à la crèche d'entreprise Kids n'Club, aux auxiliaires de puériculture ainsi qu'à l'ensemble du service « Petite enfance » de Serris pour leur implication.





Zoom sur: la chasse aux œufs



L'engagement citoyen et la réussite **célébrés**

Le vendredi 25 mars, Philippe DESCROUET, Stéphanie PEREZ, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, accompagnés de Denis GAYAUDON, Loïc MINIER et Amina HAMADEH, ont accueilli une trentaine de jeunes de 18 ans, nouvellement inscrits sur la liste électorale pour ce moment solennel.



3 questions à Stéphanie PEREZ, adjointe au Maire Déléguée à la Jeunesse.

Pourquoi avoir organisé cette cérémonie ?

Les élus de Serris ont souhaité mettre en place cet événement pour concrétiser une étape importante de la vie des jeunes Serrisais. En rejoignant le corps électoral, les jeunes Serrisais ont la possibilité d'exprimer d'une manière nouvelle leurs souhaits, leurs critiques et leurs envies pour faire grandir notre démocratie républicaine.

Quel message souhaitiez-vous faire passer à ces jeunes électeurs ?

Voter, c'est un droit ! Pas un devoir. Mais n'oublions jamais que le droit de vote est le résultat de plusieurs siècles de lutte et qu'il est la représentation même de la notion de démocratie. Voter c'est choisir ! Ne pas s'exprimer, c'est laisser à d'autres le soin de choisir pour soi. Voter, c'est agir ! C'est être acteur du monde dans lequel on vit, c'est être actif dans la société, c'est vouloir décider et non subir.

Le Maire de Serris et moi-même avons insisté sur la nécessité d'utiliser son droit de vote : allez voter ! Choisissez qui vous voulez, mais allez voter ! C'est le plus important, et ceci dès l'an prochain afin de désigner le Président de la République et d'élire le Député de notre secteur.

Enfin, au moment où de nombreux peuples sont encore privés de la possibilité de choisir leurs dirigeants, à une époque où la haine et le fanatisme mettent en danger nos valeurs républicaines, il est important que notre jeunesse prenne conscience de la chance qu'elle a de pouvoir agir pour conserver notre démocratie.

Un dernier mot ?

Nous avons souhaité que cette cérémonie soit solennelle mais également conviviale. Nous avons donc remis aux jeunes Serrisais leur carte électorale, « Le Livret du Citoyen » qui contient l'essentiel des Droits et Devoirs du citoyen mais aussi deux cadeaux plus informels : un powerbank et deux places pour un spectacle à la Ferme des Communes.





Donovan LOKIO, Délégué de Classe a fait un discours aux élus de Serris empreint de sincérité, de reconnaissance et de fierté pour les remercier de cette initiative.



Mardi 29 mars, une nouvelle cérémonie en direction des jeunes a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Serris afin de récompenser les délégués de classe et celles et ceux qui ont obtenu la mention « Très Bien » au Brevet et au Baccalauréat.

L'engagement citoyen est un axe fort de la politique des élus de Serris. C'est pour cette raison, que Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et Stéphanie PEREZ, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, ont décidé, dès 2014, de soutenir l'engagement des délégués de classe du Collège et du Lycée de Serris pour leur investissement auprès de leurs camarades.

Cette notion d'investissement est très importante aux yeux du Maire de Serris. C'est pour cela que la réception des délégués du 29 mars a été également l'occasion de récompenser les élèves s'étant particulièrement investis dans leur travail et qui ont eu le mérite de décrocher la mention « très bien » au Brevet des collèges et au Baccalauréat.

Parce qu'il faut récompenser le mérite et le travail, Philippe DESCROUET et Stéphanie PEREZ, accompagnés des élus Luc CHEVALIER, Géraldine JACQUET-ROLFE et Karine PAULUS, ont eu le plaisir de remettre à chacun un présent qu'ils garderont comme un signe de reconnaissance de leur Ville pour cet engagement citoyen pour certains et pour leurs performances dans leur cursus scolaire pour les autres.



En coulisses avec le service financier

Service de l'ombre, le service financier est un service pilier de l'administration par principe, car il gère l'ensemble des opérations de dépense de la ville, celles-là mêmes qui la font vivre jour après jour. Christophe PINON, directeur financier revient sur le vote du budget annuel de la ville et nous emmène dans le quotidien de son service.



**Christophe
PINON,
Directeur
financier
de la Ville**

Comme
tous
les ans,
les élus de
Serris doivent

voter le Budget Primitif, pour l'année concernée. Ce document comptable lui permet d'autoriser le Maire, Philippe DESCROUET, à effectuer les opérations de recettes et de dépenses pour le compte de la commune pour l'année définie. Mais ce document budgétaire qui doit

être voté avant le 15 avril de l'année en cours, fait suite à une préparation de plusieurs mois.

Le démarrage du processus budgétaire a lieu pendant l'été précédent. Sur la base de perspectives financières établies conjointement par le Maire, la Conseillère Municipale déléguée à la Gestion Financière, Karine PAULUS, un cadrage budgétaire est donné à chaque service pour que ces derniers définissent leurs demandes de crédits budgétaires pour l'année. Ce cadrage est réalisé en fonction des recettes estimées (Fiscalité, Dotations de l'État, Subventions des organismes partenaires, etc.).

Ensuite, une première version du budget est établie sur la base des demandes

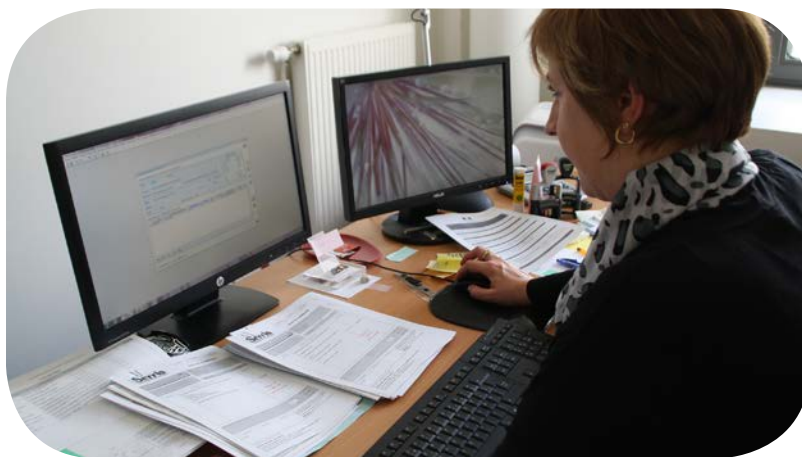
financières de chaque service et en fonction des souhaits politiques. Puis, le Maire et Karine PAULUS, rencontrent chaque élu de secteur pour discuter de ses demandes budgétaires. À la fin de cette série de rendez-vous, une seconde version du budget est établie.

Ce budget sera ensuite présenté au Conseil Municipal, avec préalablement un passage en Commission « Finances et Développement économique ».

Avant le vote du budget, un Débat d'Orientation Budgétaire doit avoir été organisé afin de présenter les principales orientations budgétaires retenues et d'informer tous les élus sur le contexte financier et réglementaire de la commune.

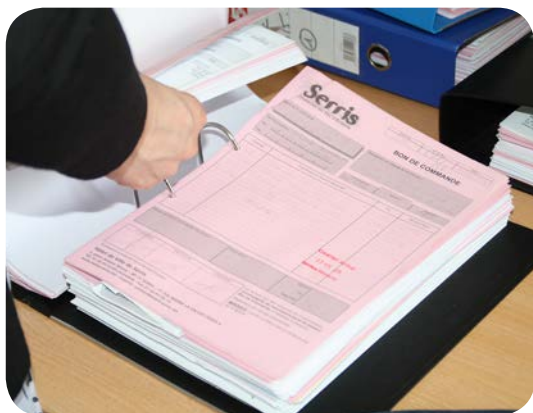
Le service financier de la ville de Serris est composé de deux gestionnaires budgétaires qui ont pour mission la **gestion des opérations de dépense**.

Lorsque la Ville veut mettre en place un événement, faire appel à un prestataire, effectuer un achat, etc., elle doit respecter cinq étapes bien précises, qui permettent de situer le travail et les responsabilités des opérations, ainsi que les points de contrôle.



Étape 1 - l'acte d'engagement

L'acte d'engagement correspond à la rédaction d'un bon de commande qui sera remis au fournisseur et engage la Ville à régler le service une fois réalisé. L'ordonnateur doit vérifier au préalable la disponibilité des crédits en fonction du budget voté. En 2015, le service financier a enregistré environ **2 500 bons de commande**.



Étape 2 - la liquidation

C'est l'acte de recevoir la facture et de constater que la prestation du fournisseur a bien été réalisée conformément à la commande. Concrètement, à réception d'une facture, le service financier la transmet au service ordonnateur pour vérification. Une fois la facture validée, les gestionnaires du service financier peuvent alors saisir une liquidation, c'est-à-dire saisir les données de ce qui sera payé.



Étape 3 - le mandatement

C'est le fait pour la Ville de donner instruction à la Trésorerie Publique de payer. Juridiquement, ça se passe au moment où la Ville signe le bordereau des mandats et techniquement, cela consiste à « préparer le mandatement », ce qui soldera les liquidations en cours pour en faire des mandats destinés à la Trésorerie Publique (TP). L'an dernier, **4 664 mandats** ont été envoyés à la TP.

Étape 4 et 5 - la prise en charge et le paiement

Une fois les mandats déposés à la Trésorerie Publique par le service financier, ils sont alors pris en charge et payés, une fois vérifiés, dans les délais réglementaires. L'opération de paiement se fait alors principalement par virements administratifs ou, pour des cas exceptionnels, par remise d'espèces ou signature d'un chèque.



Nouvelle école, nouveau périmètre scolaire

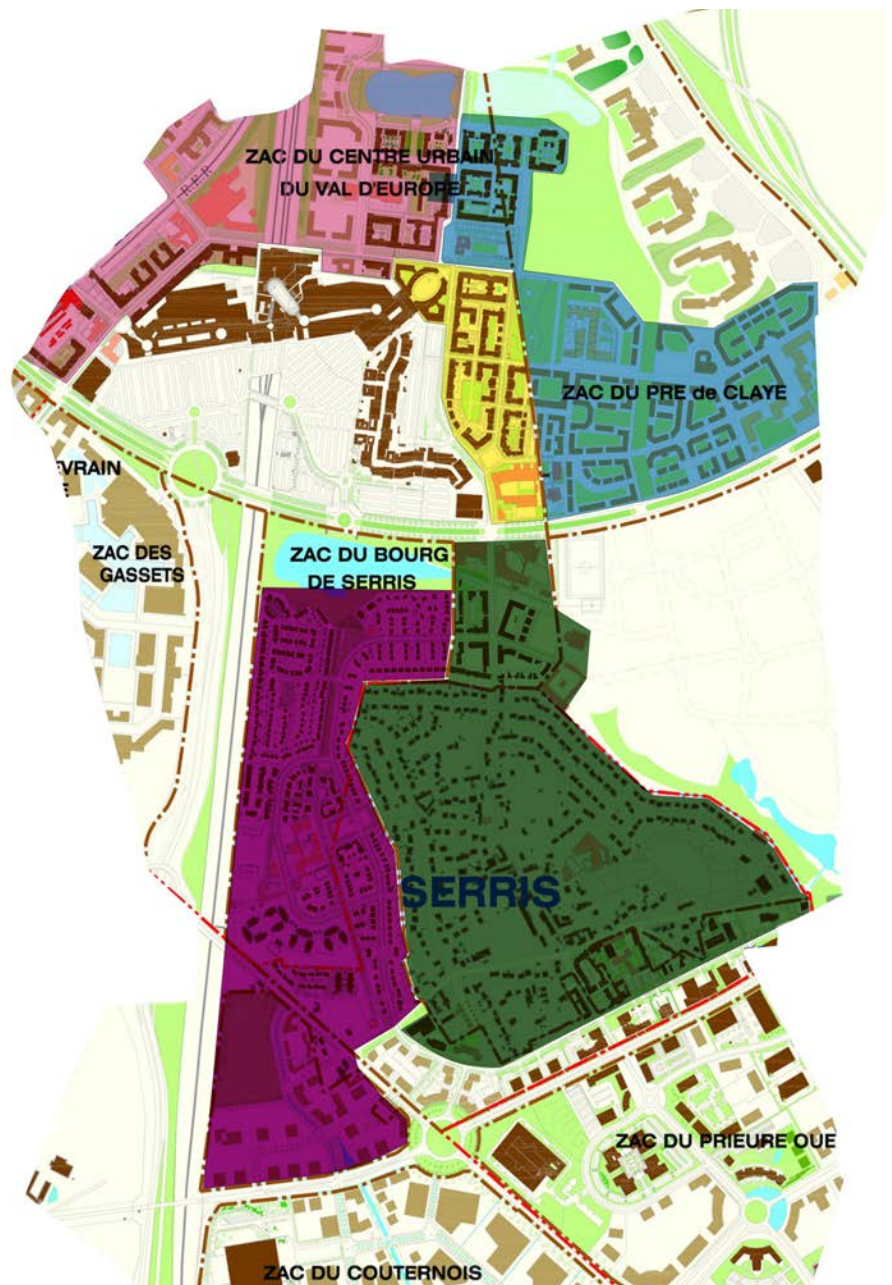
Les dernières arrivées de Serrissiens dans le quartier du Lac et les futures livraisons de logements dans le quartier du Pré-de-Claye ont entraîné l'ouverture d'un cinquième groupe scolaire à la rentrée 2016-2017 et donc la modification du périmètre scolaire.

À l'initiative de Noura BELLILI, Adjointe au Maire déléguée à l'Enseignement et aux Affaires péri et extrascolaires, la carte scolaire a été modifiée afin de permettre une répartition équitable en fonction des capacités de chaque école. Ainsi, le nouveau groupe scolaire Pierre PERRET, ouvrirait ses portes avec 3 à 4 classes à la rentrée 2016-2017 afin d'éviter de surcharger l'école Henri Matisse qui a atteint sa capacité maximale d'accueil.

Afin de ne pas perturber la scolarité des enfants qui sont déjà scolarisés à Serris, et qui ont déjà commencé un cycle dans une école (cycle 1 : maternelle/cycle 2 : élémentaire), les élus de Serris ont décidé de les laisser poursuivre leur scolarité dans la même école. Les familles qui habitent le périmètre de Pierre PERRET et dont les enfants sont dans une autre école ont aussi la possibilité de scolariser leurs enfants sur la nouvelle école.

Les nouveaux arrivants, les petites sections (enfants nés à partir de 2013) et les CP seront répartis selon la nouvelle sectorisation applicable à partir de la rentrée scolaire 2016-2017.

	Jean de La Fontaine
	Robert Doisneau
	Jules Verne
	Henri Matisse
	Pierre Perret



Périmètre scolaire par rue

Jean de LA FONTAINE

- Allée de la Plaine
- Allée des Enfants Gâtés
- Allée des Gassets
- Allée des Marguerites
- Avenue de Bellesmes
- Avenue de Saria
- Avenue du Couvernois
- Boulevard du Champ du Moulin (*Impair à partir du n° 29*)
- Boulevard du Champ du Moulin (*Pair à partir du n° 92*)
- Boulevard Robert Thiboust
- Cours de la Forge
- Cours des Enfants
- Impasse de la Jouy
- Impasse des 4 Nations
- Impasse des Près
- Impasse du Clos du Village
- Impasse du Lavoir
- Impasse du Moulin
- Impasse Émile Cloud
- Impasse Lara
- Place d'Amilly
- Place du Lavoir
- Route de Meaux
- Rue de la Fontaine
- Rue de la Garenne
- Rue de la Marnière
- Rue de la Morte-Paye
- Rue de Lagny
- Rue de l'École
- Rue de l'Église
- Rue de Magny
- Rue des Vergers
- Rue du Clos d'Orange
- Rue du Clos du Village
- Rue du Clos Portail
- Rue du Marmouset
- Rue du Pressoir
- Rue du Puits
- Rue Émile Cloud
- Sente des Communes
- Venelle des Enfants Gâtés

Robert DOISNEAU

- Allée des Belle Aulnes
- Allée des Longuioles
- Allée des Vieux Prés
- Allée du Buisson Cocher
- Allée du Pré Claie
- Allée Tissandier
- Boulevard du Champ du Moulin (*Impair du 1 au 27*)
- Boulevard du Champ du Moulin (*Pair du 2 au 90*)
- Grande Allée Vapillon
- Impasse de la Ferme du Couvernois
- Le Clos Rose
- Passage des Bénédictins
- Passage des Célestins
- Passage des Cordeliers
- Place Thomas le Pileur
- Route de Provins
- Rue de Bellezane
- Rue de l'Érable
- Rue de l'Herrière
- Rue du Clos de l'Étang
- Rue du Mail
- Rue du Poncelet
- Rue du Pré Annelet
- Rue du Pré Thomas

Pierre PERRET

- Cours de l'Elbe (*Pair*)
- Cours de l'Elbe (*Impair du 35 au 43*)
- Rue des Celtes
- Rue des Scandinaves (*Pair du 16 au 52*)
- Rue des Scandinaves (*Impair du 19 au 25 et N°1*)
- Rue Magellan (*À partir du N°2*)
- Cours du Tage (*Impair du 35 au 41*)

Jules VERNE

- Allée des Grenadins
- Avenue Émile Cloud
- Cours de la Garonne
- Cours du Danube (*Pair à partir du n°40*)
- Cours du Tage (*Impair du 1 au 33*)
- Cours du Tage (*Pair du 2 au 10*)
- Passage des Carthaginois
- Place de Toscane
- Place Gibraltar
- Rue Christophe Colomb
- Rue de Castille
- Rue de Gascogne
- Rue de Navarre
- Rue Marco Polo
- Rue Vasco de Gama
- Rue Magellan (*N°1*)

Henri MATISSE

- Cours de la Tamise
- Cours du Danube (*Impair du 1 au 49*)
- Cours du Danube (*Pair du 2 au 38*)
- Cours de l'Elbe (*Impair du 1 au 33*)
- Cours du Rhin
- Place d'Ariane
- Place Galatée
- Promenade Boréale
- Rue Bleue
- Rue de l'Hymne à la joie
- Rue des Flamands
- Rue des Scandinaves (*Impair du 3 au 7*)
- Rue des Scandinaves (*Pair du 4 au 14*)
- Rue des Vikings

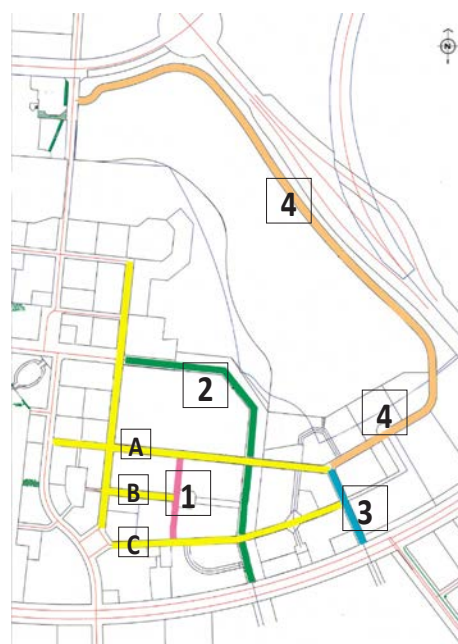
Les rues de la ZAC du Pré de Claye ont leurs noms

La dénomination des voies du Centre Urbain a été orientée suivant les thèmes de l'Europe : les cours d'eau, les explorateurs, les peuples, les territoires... Dans la continuité des thèmes de l'Europe, les noms choisis pour les voies de la ZAC du Pré de Claye, sont les suivants :

- **Voie 1 : rue Jacques Cartier** (navigateur et explorateur malouin, du xv^e siècle)
- **Voie 2 : rue de la Méditerranée**
- **Voie 3 : rue de Malte**
- **Voie 4 : rue de Magellan** (continuation) (navigateur et explorateur portugais de l'époque des Grandes Découvertes).

Les voies ci-dessous sont prolongées avec le même nom sur la ZAC du Pré de Claye :

- Voie A : rue de Magellan
- Voie B : rue Vasco de Gama jusqu'à la voie 1 (rue Jacques Cartier)
- Voie C : rue de Navarre jusqu'à la voie 3 (Rue de Malte)



Ils ont choisi Serris pour s'implanter

O'TOUR D'BIKES



Spécialiste cycles.

Atelier de réparation toutes marques.

Vélo test.

Horaires : lundi de 14 h 00 à 19 h 00 et du mardi au samedi, de 10 h 00 à 19 h 00 sans interruption.

Adresse : 15 Boulevard Robert Thiboust
Immeuble Triade I - 77 700 Serris
Tél. 01 60 04 30 49

Courriel : o-tour-d-bikes@orange.fr

Page Facebook : O' TOUR D' BIKES

NATAN



Cabinet d'expertise comptable prenant en charge votre comptabilité, vous aidant à vous faire financer et analysant avec vous vos résultats par le contrôle de gestion. Définissez vos stratégies en venant rencontrer le binôme Expert-comptable / Contrôleur de gestion.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 19 h 00 et le samedi de 10h00 à 18h00.

Adresse : 1 Bd Michael Faraday 77 700 Serris
Tél. 01.60.42.33.75 ou 06.12.23.38.24

Courriel : contact@natan-groupe.fr
Site : www.natan-groupe.fr

UN DES SENS



Restaurant gastronomique de cuisine française.

Adresse : 6bis bd Robert Thiboust,
77 700 Serris

Horaires : du lundi au mardi de 12 h 00 à 14 h 30 et du mercredi au samedi de 12 h 00 à 14 h 30 et de 19 h 00 à 22 h 30.

Tél. 01 60 43 60 13

Courriel : contact@undessens-restaurant.com

Site : www.undessens-restaurant.com/

Page Facebook : UN DES SENS restaurant



Une belle chasse aux œufs

La Pharmacie du Bourg, Rugby Store, Visual, La Grande Papet, La Cachette Secrète et la boulangerie Robac organisaient une chasse aux œufs le samedi 2 avril. 53 enfants de 4 à 12 ans ont dégusté des œufs en chocolat répartis dans les 6 enseignes.

Une occasion pour les enfants et les parents de s'amuser et pour les commerçants de se faire connaître. Une belle initiative !

« La Cachette Secrète » inaugurée

« La Cachette Secrète » a été officiellement inaugurée le 17 février dernier en présence de Philippe DESCROUET, Maire de Serris, accompagné de deux de ses adjointes, Noura BELLILI et Dominique BRUNEL.

Un nouveau concept qui allie librairie jeunesse et coiffeur pour les enfants de 0 à 16 ans et leurs parents. Les sièges « petit bolide » vont, sans aucun doute, faire un



14 Avenue de Saria, 77 700 Serris
Tél. 09 86 34 43 10

malheur auprès de vos enfants ! Marion VIDAL et Audrey MARECHAL, une équipe accueillante et souriante à votre service dans le bourg de Serris, ne manquent pas d'imagination pour rendre tout beaux vos enfants et vous aider à trouver LE livre qui ravira les plus petits comme vos ados !

www.facebook.com/lacachettesecrete

www.lacachettesecrete.fr/

Réunion avec les commerçants sur la zone bleue

Mardi 22 mars, Philippe Descrouet, Maire de Serris et Dominique Brunel, Adjointe au Maire Déléguée au Développement Économique et à l'Emploi avaient convié les commerçants du Bourg à une réunion de présentation de la mise en zone bleue dans le bourg de Serris.

Devant une quinzaine de commerçants, le Maire de Serris, entouré des élus Luc CHEVALIER, Anicet FABRIANO et Francis TSARAMANANA, ont présenté ce projet destiné à résoudre le problème de stationnement aux abords des commerces du Bourg et réduire les incivilités qui en découlent (stationnement en double file, sur le côté opposé de la chaussée, voiture tampon, etc.).

Après la présentation, les élus de Serris ont échangé avec les commerçants pour avoir leur retour sur ce nouveau dispositif. Le projet, qui devrait être mis en place avant les vacances d'été, vous est présenté page suivante.



Signalisation d'intérêt Local (SIL)

Lors de cette réunion, les élus de Serris ont annoncé que le pilotage du projet de signalisation d'intérêt local (SIL) que la ville avait lancé en 2013 a été repris par l'intercommunalité afin d'assurer une homogénéisation du mobilier et de la visibilité à l'échelle du Val d'Europe. L'objectif de la SIL, qui sera financée par chaque commune sur son domaine communal, est d'orienter un automobiliste ou un piéton de manière claire et précise vers le lieu qu'il convoite. À Serris, la SIL doit prendre en compte les attentes des commerçants du bourg sur leur manque de visibilité.

Une zone bleue dans le Bourg



Parkin
des

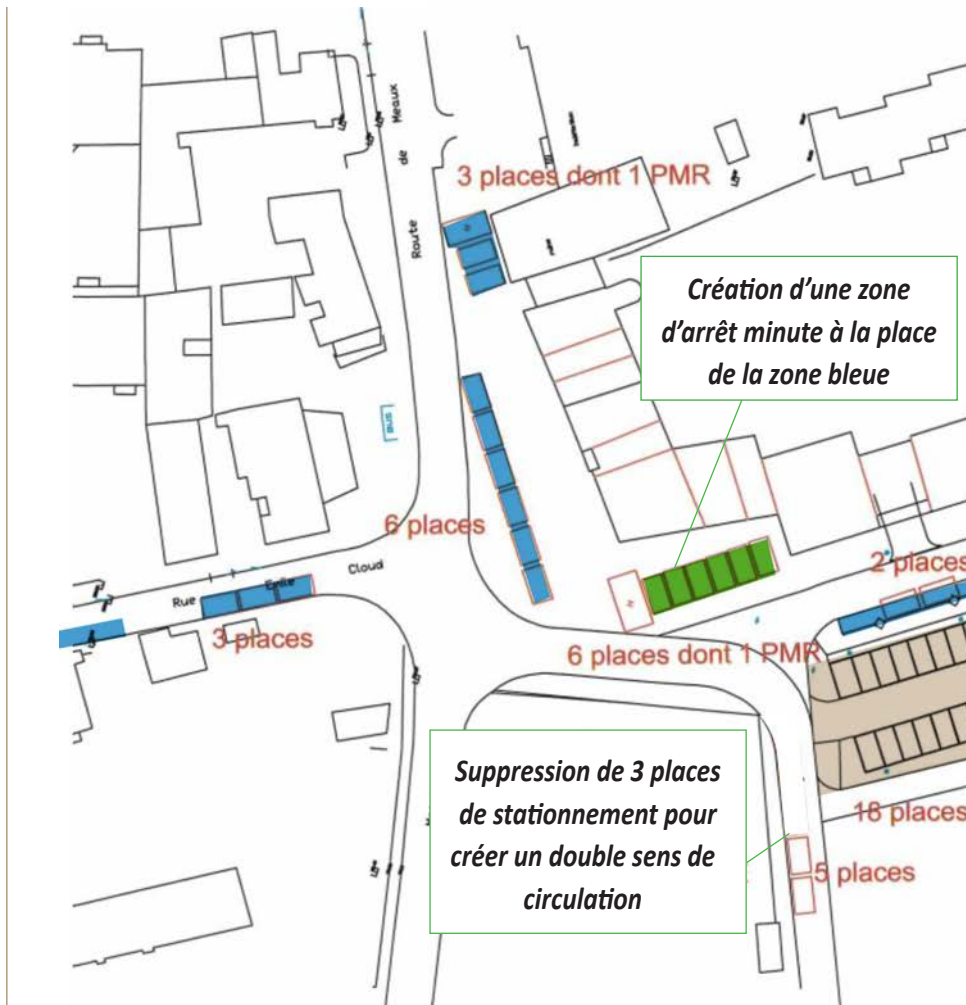
10 places

La mise en place de la nouvelle zone bleue dans le Bourg de Serris devrait être effective avant cet été.

En juillet 2015, une étude relative à la mise en place d'une zone de Stationnement réglementée a été lancée aux abords des commerces du quartier de Saria afin de faire face aux difficultés de stationnement en limitant sa durée.

Suite à cette étude, les élus de Serris ont décidé de mettre en place un stationnement réglementé (zone bleue) d'une durée de deux heures entre 9 heures et 19 heures, du lundi au vendredi.

Cette nouvelle zone bleue aux abords des différents commerces permettra de faciliter la rotation des véhicules, l'accessibilité aux différents commerces mais aussi d'éviter les stationnements récurrents en double file.

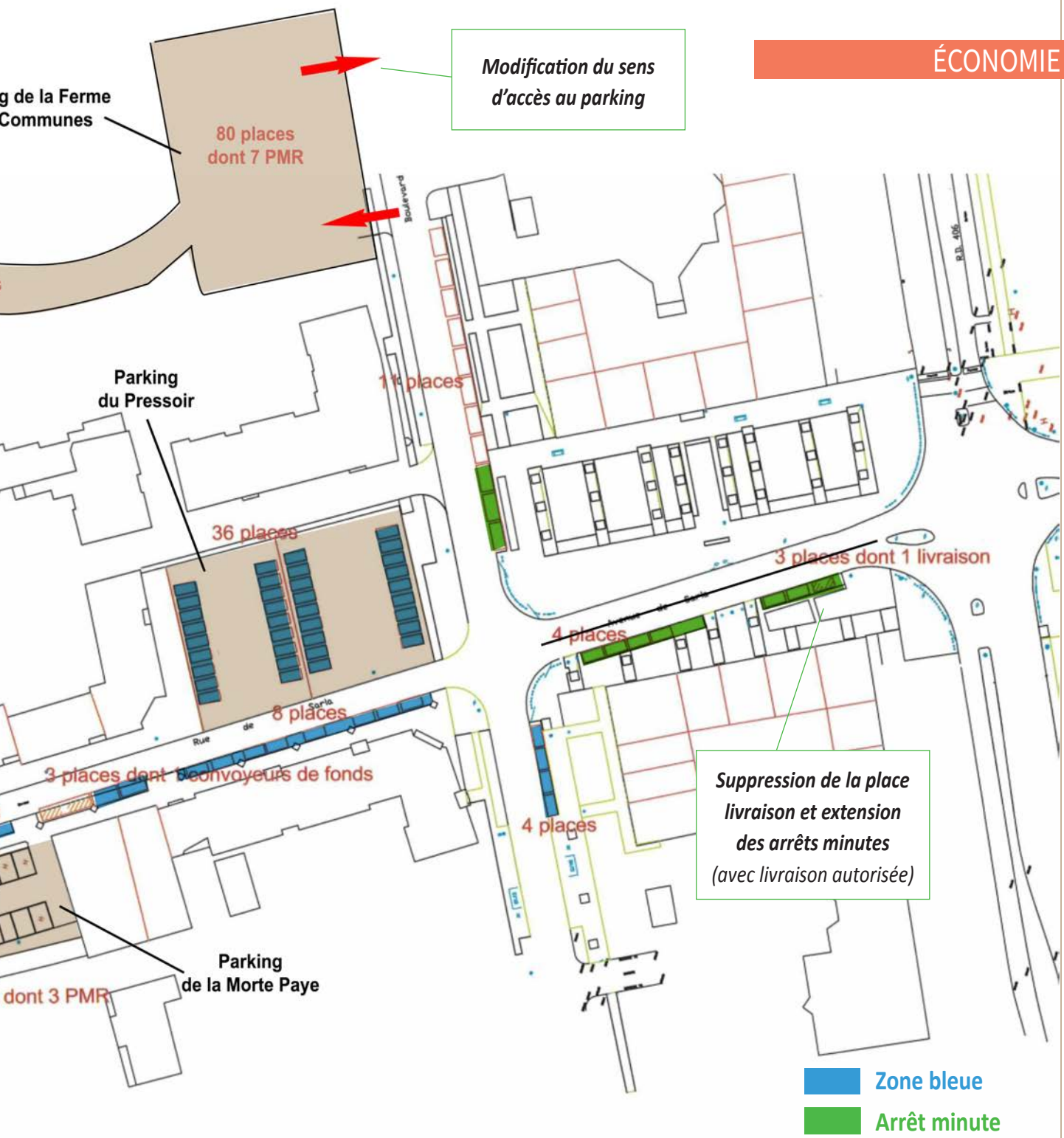


Qu'est ce qu'une zone à disque ?

Une zone de stationnement réglementée est destinée à limiter la durée du stationnement et oblige les conducteurs à apposer sur leur pare-brise, de manière visible, un disque de stationnement européen. L'appellation de la zone peut varier en fonction de la durée de stationnement autorisée : une zone bleue est ainsi limitée à 2 heures.

Vous trouverez dans ce Serrisien, un disque européen offert par la Ville de Serris. N'hésitez pas à l'utiliser pour aller faire vos courses dans les commerces du Bourg.







Le Diagnostic en marchant

Samedi 2 avril, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, ainsi que Luc CHEVALIER, Premier Adjoint au Maire et Anicet FABRIANO, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, organisaient une nouvelle opération de démocratie locale : le diagnostic en marchant. L'objectif : à l'occasion d'une balade, les élus ont souhaité rencontrer les habitants en sillonnant les rues de leur quartier.

Ainsi, nos concitoyens des rues du Buisson Cocher, rue de l'Érable, rue de Bellezane, clos de Bellezane, le Clos rose, allée du Pré de Claire, rue du Poncelet, grande allée Vapillon, allée des Belles Aulnes, rue du pré Annelet, rue du Pré Thomas, allée des Vieux Prés, rue du clos de l'Étang, allée des Gassets, allée des Longuioles, rue de l'Herminière étaient invités au premier diagnostic en marchant. L'occasion pour les habitants d'interpeller directement le Maire de Serris et les élus qui l'accompagnaient : Stéphanie PEREZ, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU et Mickaël BODIER.

L'avantage de ce type de rencontre : se rendre compte directement et concrètement des éventuels problèmes



que pourraient connaître les Serrisiens dans leur cadre de vie. Un banc abîmé ? Un panneau à changer ? Il suffit de passer devant pour se rendre compte du souci et de le signaler aux services techniques pour une action rapide.

Une opération de démocratie locale directe qui a attiré déjà une vingtaine de personnes pour cette première édition.

Après ce premier diagnostic en marchant, d'autres opérations identiques seront menées dans les autres quartiers de Serris. Deux réunions de quartier seront également organisées les 10 et 11 juin prochains pour les habitants du Bourg et du Centre Urbain.

Réunion de quartier, et après ?

Petit point sur l'avancement de certains travaux réalisés suite à la volonté des élus de Serris de répondre aux demandes exprimées lors des réunions de quartier « Les Serrisiens ont la parole ».

Radar pédagogique Boulevard du Champ du Moulin

Le radar pédagogique du boulevard du Champ du Moulin a été remplacé. Il est de nouveau opérationnel depuis la fin mars.



Création d'un chemin provisoire Cours du Tage

Afin de permettre la continuité piétonne entre la rue des Celtes et le cours du Danube, un chemin provisoire est en cours de réalisation à l'arrière des jardins de l'Hôtel de ville, le long du cours du Tage.

Ce chemin permettra aux familles habitant au nord de l'Hôtel de Ville de se rendre plus facilement au groupe scolaire Jules Verne, au futur Groupe scolaire Pierre Perret ou au parc urbain.

Ces travaux, qui ont démarré le 4 avril dureront 3 semaines.



Réouverture de la Halle de la Ferme des Communes

L'opération de rénovation de la Halle de la Ferme des Communes qui a débuté en octobre dernier est achevée. Ces travaux d'un coût de 200 000 euros ont permis de consolider la Halle tout en conservant l'aspect de la grange de l'ancienne ferme. La réouverture de la Halle permettra d'organiser des manifestations culturelles de plein air.

L'adresse mail monquartier@mairie-serris.net est à votre disposition pour signaler tout problème dans votre quartier.

Les Serrisiens ont la parole: acte III

Les prochaines réunions de quartier « Les Serrisiens ont la parole » auront lieu :

- Le vendredi 10 juin, à 19 h 30, à la Mairie du Bourg, pour les habitants du Bourg de Serris.
- Le samedi 11 juin, à 10 h 00, à l'Hôtel de Ville, pour les habitants du Centre Urbain.

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrissien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Les bâtiments de l'école Pierre Perret, sortis de terre en quelques mois, nous rappellent que le développement de Serris continue à un rythme très soutenu. Ce groupe scolaire ouvre le bal des chantiers de la ZAC du Pré de Claye et annonce l'arrivée prochaine de nouveaux habitants.

Une nouvelle école, c'est un plaisir pour les enfants et les enseignants, mais cela implique également des ATSEMs, des consommations d'eau et d'électricité etc. Ces dépenses imposées pèsent sur le budget communal et nécessitent de nouvelles ressources – tout comme les travaux nécessaires dans les quartiers déjà développés et qu'il faudra rénover !

Le budget 2016 marque également le début des grands projets d'investissements attendus par la population : un nouveau réseau d'éclairage public, la vidéo-protection, les jardins familiaux... et bien plus encore.

Au-delà de ces efforts, une attention particulière accompagne chaque âge Serrissien – de nouvelles animations, un renouveau du programme culturel pour tous, de nouveaux événements sportifs... Tout cela contribuera à améliorer notre vie, ensemble à Serris.

Par ailleurs, une réflexion en profondeur a été engagée sur le thème de la jeunesse afin de construire un réel projet auxquels les jeunes Serrissiens seront associés.

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Dans son programme, notre Maire faisait référence à une gestion saine et à une fiscalité maîtrisée de nos finances communales. Malheureusement, avec une première hausse totale de 11,05% pour la taxe d'habitation et une autre de 10,86% pour la taxe foncière, voilà qu'il nous propose seulement un an après, une nouvelle hausse de 5% de la taxe d'habitation et de 9% pour la taxe foncière et cela sans prendre en compte la hausse des bases de ces deux taxes par l'État. Peut-on donc encore parler de maîtrise et de bonne gestion avec deux hausses consécutives qui auront pour conséquences une hausse globale de plus de 17% de la taxe d'habitation et une autre de presque 22% de la taxe foncière sur deux ans uniquement (partie communale) ? Jusqu'où ira notre Maire, ne voit-il pas les difficultés rencontrées par les Serrissiens ? Peut-on encore espérer une prise de conscience de la majorité municipale lors du vote du budget ?

Qui dit hausse de la fiscalité, dit forcément de meilleurs services et des projets qui aboutissent. Là encore, ce n'est pas vraiment le cas. Comme vous le savez, le réseau d'éclairage n'est pas pleinement fonctionnel, les jardins familiaux n'existent toujours pas, malgré de multiples annonces et lignes budgétaires dont un panneau qui vante une arrivée prochaine alors qu'il date déjà du précédent mandat. Meilleurs services et sécurité, il suffit pour cela de se rendre devant le collège Madeleine Renaud où l'on peut constater de nombreuses barrières mobiles...

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

CONTRIBUABLES SERRISSIENS, VOUS ALLEZ REPASSER À LA CAISSE !

Pour la seconde année consécutive, et malgré les promesses électorales, la majorité municipale s'apprête à augmenter les taux de votre taxe d'habitation et votre taxe sur le foncier bâti pour 2016.

Les produits financiers de ces augmentations successives devraient financer notamment le doublement des effectifs de la police municipale, les investissements liés à la vidéoprotection.

Faut-il un "Hôtel de police municipal" pour Serris?, à l'inverse nous proposons une mutualisation des moyens de sécurité à l'échelle valeuprôenne en lien avec la Police nationale.

Cependant, on ne doit pas faire l'impasse sur les actions de prévention et d'accompagnement de notre jeunesse. Hélas, force est de constater que nos jeunes de 16-25 ans n'ont pas d'autres propositions que le baby-foot, et les jeux vidéo à la Maison de jeunes.

Nous demandons pour cette tranche d'âge oubliée ; des projets citoyens, solidaires, humanitaires, info-drogues, avec l'appui d'éducateurs de rue.

Vos élus : Fatiha GUERIN f.guerin@mairie-serris.net Idrissa TRAORE i.traore@mairie-serris.net

BIEBER PVC

Depuis plus de **30 ans**,
la qualité Bieber PVC
signe toutes vos ouvertures

Fenêtres - Portes d'entrée - Volets roulants
Volets battants - Portes de garage - Brise-soleil
Stores & Moustiquaires

NOUVELLE
GAMME
ALU



www.bieber-pvc.com

77500 CHELLES

Tél. : 01 64 21 80 40

ZAC des Tuileries

26, rue de l'Ormeteau

contactidf@bieber-pvc.com

Vente aux
**Particuliers
et Professionnels**



EIFFAGE
ROUTE

- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- ROUTE – VRD
- PRODUITS ET REVETEMENTS SPECIAUX
- SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

AGENCE DE SEINE ET MARNE NORD :

ZAC du Bel Air – Rue Charles Cordier

77164 Ferrières en Brie

Tél : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39

Route de Barcy – 77122 Monthyon

Tél : 01.64.36.54.44

Fax : 01.64.36.26.22


Conseil • Marketing • Publicité

Agence de
communication
des collectivités
locales
d'Ile-de-France
depuis plus
de 30 ans.

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée cedex 2
01 64 62 26 00

RÉGIE PUBLICITAIRE
COMMUNICATION PAR L'OBJET
ORGANISATION DE SALONS
STUDIO GRAPHIQUE

Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville
de **SERRIS**

Contact :

Erika La Spina

06 69 62 09 97



www.groupecpm.fr

Val d'Europe



LET'S PLAY

160 Boutiques



VALDEUROPE.FR

Les + & Les NEWS

JUSQU'AU 2 MAI, DE 13 H 00 À 20 H 00

CAP'AVENTURE

Place de Toscane

Mur d'escalade, escal'arbre, piscine à boules, etc.

Entrée : 5 euros.



JEUDI 5 MAI, 9 H 30

HBCVE - TOURNOI DES ESPOIRS

Gymnase Olympe de Gougues

Masculins nés en 2004 et 2003
Serris, St Michel/Orge, Malakoff HB,
Créteil, Vitry, St Ouen l'Aumône.

www.hbcve.fr

DIMANCHE 8 MAI, 11 H 30

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Parvis de l'Hôtel de Ville

Dépôt de gerbe, véhicules, personnes en tenue.

DU 17 AU 27 MAI

INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS VACANCES D'ÉTÉ

Espace Famille



www.espace-citoyens.net/SERRIS

DU 17 MAI AU 17 JUIN

EXPOSITION PHOTO « VOYAGE AU COEUR D'UNE VILLE ÉMERGENTE »

Hall de l'Hôtel de Ville
selon les horaires d'ouverture

Par Tristan HARLING. Entrée libre
<http://villeemergente.tumblr.com/>



DU 18 MAI AU 1^{ER} JUIN

EXPOSITION PHOTO « TRANCHES DE VIE »

Atrium du Carré d'Art
Par Séverine de Griff.
Entrée libre



SAMEDI 21 MAI, 09 H 00-17 H 00

BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS - ÉTÉ

Salle polyvalente Jules Verne

dansevaldeurope.fr
Tél. 07 70 96 60 54

VENDREDI 27 MAI, 19 H 30

LE QUARTIER EN FÊTE

Venez chercher votre kit « spéciale organisation » à partir du 11 mai à l'Hôtel de Ville.

LUNDI 30 MAI, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris
Les séances sont publiques



11 ET 12 JUIN, 10 H 00-19 H 00

1^{ER} SALON DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE ET DU SON DU VAL D'EUROPE

Hôtel L'Elysée Val d'Europe

Organisé par Ciné Privé et la Ville de Serris

VENDREDI 1^{ER} JUILLET, 18 H 00

OLYMPIADES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Gymnase Olympe de Gougues

Venez participer aux Olympiades Intergénérationnelles en compagnie des enfants de Planète Sport.

Vous vous affronterez sur 6 sports collectifs, dans des matchs de 12 minutes, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Inscription gratuite par mail :
vie.associative@mairie-serris.net

Tous les participants recevront un cadeau. L'Olympiade sera suivie d'un barbecue participatif.

SAMEDI 2 JUILLET, 14 H 00 - 18 H 00

FÊTE DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Gymnase Olympe de Gougues

Présentation des activités suivies par les enfants tout au long de l'année. Ateliers.

3, 4 ET 5 JUIN 2016 À SERRIS : 3 JOURS RICHES EN ÉVÉNEMENTS !

Vendredi 3 juin de 14 h 00 à 19 h 00
et samedi 4 juin de 10 h 00 à 19 h 00

ROAD SHOW HANDBALL

Place d'Ariane

En partenariat avec Val d'Europe agglomération et le HBCVE.

Démonstrations, ateliers découvertes, initiations (mini-hand, hand fit, 4*4) et animations (tir radar, photocall, etc.).



Samedi 4 juin,
de 17 h 00 à 22 h 00

GALA DE HAND AFRIKAN ID

Gymnase Olympe de Gougues

Organisée par le HBCVE et la Ville de Serris, au profit de l'association Afrikan ID. www.hbcve.fr

Dimanche 5 juin,
de 11 h 00 à 18 h 00

VOYAGE EN ASIE

Gymnase Éric Tabarly
Village asiatique. Activités, découvertes culinaires, spectacles, tombola, etc.
Entrée libre.

